



## Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Technique Spécial Départemental du 6 septembre 2022

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Avec une inflation annuelle qui avoisine les 6%, un nouveau recul de la rémunération va frapper les personnels et ce n'est pas les 3,5% d'augmentation de juillet dernier qui vont arrêter le déclassement social des enseignants et rattraper la perte de près de 25% de pouvoir d'achat depuis 2000 !

Le Président Macron promet encore pire en déclarant vouloir réactiver le projet de réforme des retraites et en annonçant de manière provocante « la fin de l'abondance et de l'insouciance » ! Mais pour qui donc ? Pour les **grands patrons du CAC 40** dont les salaires ont bondi de **60 %** en 2021 par rapport à 2019...non, **il exprime surtout sa volonté de poursuivre ses mesures de régression sociale dans tous les domaines : travail, assurance chômage, retraites, services publics avec l'école en première ligne ...**

M. le Ministre a annoncé une situation « tendue » à la rentrée dans les écoles mais elle est en réalité catastrophique, du jamais vu :

- 4000 postes non pourvus dans les concours d'enseignement du premier comme du second degré,
- des « job dating » pour recruter des contractuels avec 4 jours de formation !

Face à cette situation intenable, le Ministre annonce la mise en place d'un concours exceptionnel au printemps prochain (revendication portée par la **FNEC FP-FO**) reconnaissant ainsi la nécessité de recruter des personnels sous statut !

Concernant notre département, nous n'avons pas encore l'état des lieux précis de la situation dans le 1er degré. Nous attendons avec impatience les chiffres de vos services mais nous ne pouvons que nous inquiéter car il est certain qu'il manque aussi des enseignants dans l'Aisne. De nombreux titulaires remplaçants sont d'ores et déjà affectés sur des postes vacants et ne pourront donc plus assurer les remplacements des collègues absents. Ce sont toutes les écoles qui subiront les conséquences de cette situation et les non remplacements qui impacteront les conditions de travail de tous les personnels.

A cause du manque de création de postes, nous pouvons également dénoncer les non ouvertures de classes dans les écoles où les effectifs approchent les 30 élèves pour certains niveaux...

Concernant l'accompagnement des élèves en situation de handicap, on ne peut là encore que s'inquiéter. Il manque des AESH dans notre département. Ce n'est pas une mutualisation encore une fois accrue en cette rentrée 2022, conséquence de la création des PIAL, qui va réellement prendre en compte les besoins de chaque élève. L'annonce du recrutement de 4000 AESH ne sera pas à la hauteur des besoins, à la fois pour remplacer les départs mais aussi satisfaire les notifications, dégradant ainsi les conditions de travail des personnels.

**Plutôt que de participer à un énième « grand débat », la FNEC FP-FO exige la satisfaction de ses revendications :**

- **Création de tous les postes nécessaires !**
- **Utilisation de l'intégralité des listes complémentaires et leur réabondement !**
- **Recrutement statutaire à Bac +3 (Bac +4 pour l'agrégation) avec formation professionnelle sous statut ! Mise en place de concours exceptionnels tout de suite !**
- **Titularisation immédiate de tous les contractuels qui le souhaitent !**
- **Réintégration de tous les personnels suspendus !**
- **Un statut pour les AESH et les AED !**
- **Non à la vie chère : ouverture immédiate de négociations pour la revalorisation du point d'indice à minima à hauteur de l'inflation et pour le rattrapage des pertes depuis 2000 !**